

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Avis de vacance d'emploi de direction de la fonction publique hospitalière (emplois fonctionnels de directeur des soins)

NOR : SP RN2219750V

Sont vacants ou susceptibles de le devenir en vue d'être pourvus en application du décret n° 2014-8 du 7 janvier 2014 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois fonctionnels de directeur des soins de certains établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ci-après :

Groupe II

I. – Emplois de coordonnateur général des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques dans certains groupements ou sites hospitaliers :

– Assistance publique-Hôpitaux de Paris – 2 emplois :

1. Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Centre université Paris Cité ;
2. Groupe hospitalier universitaire AP-HP. Sorbonne université.

II. – Emploi de coordonnateur général des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques dans certains centres hospitaliers régionaux :

– centre hospitalier régional de Saint-Etienne (Loire).

III. – Emploi de coordonnateur général des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques dans certains établissements publics de santé ou de coordonnateur général des mêmes activités dans certains établissements publics de santé constitués en une direction commune :

– centres hospitaliers intercommunaux de Poissy-Saint-Germain-en-Laye et de Meulan-les-Mureaux et centre hospitalier de Mantes-la-Jolie (Yvelines).

Peuvent faire acte de candidature :

1° Les directeurs et directrices des soins régis par le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié appartenant à la hors-classe de leur corps et ayant atteint le 4^e échelon de ce grade ;

2° Les fonctionnaires et les militaires, autres que ceux mentionnés au 1^o, ayant atteint au moins l'indice brut correspondant à l'échelon mentionné au 1^o, titulaires soit d'un grade d'avancement dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine soit d'un emploi mentionné à l'article 4 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée précitée, dont l'indice brut terminal est au moins égal à celui du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière et justifiant du diplôme de cadre de santé ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié.

Les candidats ou les candidates doivent adresser, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel* de la République française :

- un exemplaire du dossier par la voie hiérarchique aux chefs des établissements de santé où ils sont candidats ;
- un exemplaire du dossier par la voie hiérarchique au Centre national de gestion à l'adresse électronique suivante : cng-mobilite-dirsoins@sante.gouv.fr.

Un accusé de réception vous sera adressé à la réception de votre dossier.

Le dossier de candidature se compose (1 dossier de candidature par établissement demandé) :

Pour les personnels appartenant au corps des directeurs des soins :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature établie selon le modèle ci-après annexé, par établissement ;
- un *curriculum vitae* ;
- les trois dernières fiches évaluations.

Pour les fonctionnaires n'appartenant pas au corps des directeurs des soins :

- une lettre de motivation ;
- une fiche de candidature établie selon le modèle ci-après annexé, par établissement ;
- les trois dernières fiches d'évaluation ;
- un *curriculum vitae* ;
- une copie de la dernière décision indiciaire ;
- la grille indiciaire du corps d'origine faisant apparaître le grade d'avancement ;
- l'avis motivé de l'autorité investie du pouvoir de nomination sur leur aptitude à occuper un emploi de directeur des soins.



FICHE DE CANDIDATURE

(deux pages maximum)

Poste demandé :

A - INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :

Prénom(s) :

Age :

Situation familiale :

Adresse personnelle complète :

Téléphone personnel :

Courriel :

Diplômes universitaires et professionnels :

Actions de formation continue suivies (au cours des trois dernières années) :

B - SITUATION PROFESSIONNELLE

1° Corps ou cadre d'emplois d'origine/grade :

2° Etablissement ou administration d'affectation ou employeur actuel :

3° Poste et fonctions occupés actuellement :

Déroulement de carrière (préciser les postes, les fonctions) :

Autres actions menées (intérim, missions spécifiques, formations données...) :